



Vuadens, le 22 mai 2025

Recommandé
Grand Conseil (tous les Députés)
Par Chancellerie d'État
Route des Arsenaux 41
1701 Fribourg

Élection du Procureur général Raphaël BOURQUIN du 20.05.2025

Une séance du Grand Conseil houleuse, pour élire un Procureur général qui a depuis longtemps fait ses preuves dans le CRIME JUDICIAIRE...

BRAVO ! Vous démontrez une fois de plus que le Monde politique n'est plus en phase avec le Peuple souverain et que vous êtes au service de la corruption, du blanchiment d'argent et des escroqueries de Citoyens commises dans le but de servir des intérêts personnels d'élus politiques et de magistrats !

Le 20 mai 2025, les membres du Pouvoir Législatif fribourgeois ont démontré qu'ils/elles ne sont plus légitimé(e)s à conduire les affaires de l'État.

Les Autorités politiques fribourgeoises ont manqué le coche. Par l'élection du nouveau Procureur général cantonal, elles avaient l'occasion d'élire une personnalité qui aurait été hors du sérail de la corruption et du CRIME JUDICIAIRE. Elles ont préféré consolider le capharnaüm et l'ambiance de débauche qui règne au Ministère Public.

Cette situation nous démontre une fois de plus que le monde politique agit et ne peut survivre qu'en fonction du contrôle qu'il a sur les Autorités judiciaires, alors que la séparation des Pouvoirs devrait garantir à celles-ci d'être indépendantes.

Rappelons quand même que notre système ne comprend que deux pouvoirs : Les pouvoirs exécutif et législatif. Le pseudo « pouvoir » judiciaire n'est en fait qu'une Autorité sous contrôle des deux Pouvoirs politiques ! Les membres de cette Autorité sont au surplus élus par le Pouvoir législatif et doivent même s'acquitter d'une taxe d'élection envers les Partis qui les font élire. Au surplus, s'ils devaient se montrer désobéissants, les magistrats pourraient ne pas être réélus, comme nous en avons fait l'expérience avec le Juge fédéral valaisan DONZALLAZ <https://swisscorruption.info/justice-factice/#diktat> trop « autonome » aux yeux de l'UDC...

On constate dans le lien <https://swisscorruption.info/udc/#donzallaz> que le Juge fédéral avait à statuer sur un Arrêt du TAF (2C_286/2019), relatif au refus d'entraide judiciaire à la demande du **Federal Tax Service (FTS)** de Russie, à propos de la société **New Century Distribution GmbH** à Zug.

On comprend dès lors que l'UDC ait eu quelques soucis avec son Juge, puisque l'arrêt à rendre était au cœur de l'escroquerie des USD 3'700 milliards dans le cadre de l'Affaire de Genève dans laquelle son tribun Christoph BLOCHER est impliqué <https://swisscorruption.info/blocher> ...

Le Monde politique aurait tremblé si les Juges de Montbenon avaient accordé l'entraide judiciaire à la Russie.

Comme Chef du MP de Fribourg, le Procureur général Fabien GASSER était assisté de deux adjoints : Raphaël BOURQUIN et Alessia CHOCOMELI qui est aujourd'hui Juge cantonale, après avoir fait ses preuves, elle aussi, dans les CRIMES JUDICIAIRES pour servir le monde politique !

Affaire de Genève – Critères de recrutement des candidats !

Le Ministère Public fribourgeois, à l'instar du Ministère Public de la Confédération ou ceux d'autres Cantons <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption/#mp-fr> – <https://swisscorruption.info/mpc> ou d'autres Institutions comme la FINMA <https://swisscorruption.info/rapport-cep/#finma>, FedPol <https://swisscorruption.info/mpc/#procs>, etc. ne recrutent leurs candidats, qu'en fonction des activités antérieures de ceux-ci dans le CRIME ORGANISÉ. **Ils veulent s'assurer que les CRIMES dans lesquels l'État est impliqué, restent impunis !**

Anne COLLIARD, ex Procureure générale de Fribourg (1991-2010) dont Fabien GASSER était le substitut, a dirigé le Ministère Public tout au long de l'escroquerie et du blanchiment des Royalties dans l'affaire de Genève et nous savons aujourd'hui à quel niveau le Canton a contribué au blanchiment. Relevons dans ce cadre, que tout comme pour le Canton de Vaud le secteur de l'immobilier a contribué en grande partie à ce blanchiment <https://swisscorruption.info/vaud-corruption/#immobilier>.

Quant au secteur économique du Canton, le monde entier pourrait bientôt parler de la corruption et du blanchiment qui sévissent en terre fribourgeoise, avec pour point de mire **les Sociétés ALLSEAS** qui pourraient prochainement être à la base d'une CATASTROPHE écologique irrémédiable après que le Président des USA Donald J. TRUMP ait sollicité leur intervention...

Allseas Deepwater Contractors SA Châtel-St-Denis	Allseas Construction Contractors SA Châtel-St-D.
Allseas Finance SA Luxembourg Châtel-Saint-Denis	Allseas Group SA Châtel-St-Denis
Allseas Investments SA Châtel-St-Denis (Capital 2.5 mia)	Allseas Holdings SA Châtel-St-Denis
Allseas Marine Contractors SA Châtel-St-Denis	Allseas Pipeline Contractors SA Châtel-St-Denis
Allseas Services Holdings SA Châtel-St-Denis	Allseas Shipping Corporation Panama
Allseas Subsea Contractors SA Châtel-St-Denis	Allseas Welding Services SA Châtel-St-Denis

On peut consulter les membres de ces sociétés sur : <https://swisscorruption.info/cs-ubs/rc1.pdf> avec le critère de recherche « **Allseas** ». Il est vrai que quand des sociétés sont en mains d'escrocs protégés par les Institutions judiciaires et politiques, ceux-ci n'ont aucun scrupule à être irrespectueux, que ce soit envers l'humanité ou envers la nature et c'est pareil pour ceux qui les protègent !

Dominique DE BUMAN, Conseiller National PDC, vice-Président suisse du Parti, l'avait déclaré en ces termes : **« Je sais que les Autorités sont complètement corrompues, mais ça ne s'arrête pas là. Si je dénonçais tout ce que je sais, la Suisse entière tremblerait... La société est complètement pourrie. Cela ne fonctionne que par les petits copains. Il y a des problèmes partout. La société (fribourgeoise) n'est pas exempte d'histoires de corruption ou de copinage. J'ai eu vent de certaines choses qui ont été couvertes, c'est vrai, je le sais »...**

Devons-nous être étonnés qu'après de telles déclarations et pas par n'importe qui, le Ministère Public de la confédération n'ait pas songé à ouvrir une enquête ? Bienvenue en Suisse, au Pays de la corruption et de l'impunité des escrocs en col blanc ! <https://swisscorruption.info/debuman>

Anne COLLIARD et son substitut Fabien GASSER ont mis toutes leurs forces dans la protection de criminels de haut vol, qu'il s'agisse d'affaires privées <https://swisscorruption.info/daniel-conus> / <https://swisscorruption.info/birgit-savioz> / <https://swisscorruption.info/merinat> ou dans le cadre du blanchiment des royalties de l'Affaire de Genève <https://swisscorruption.info/dossier>.

Ils ont préféré s'attaquer aux lanceurs d'alertes qui en étaient les Victimes et selon les propres déclarations de COLLIARD au Journaliste Antoine RÜF de La Liberté, leurs condamnations ont été le plus grand succès de sa carrière <https://swisscorruption.info/fribourg-corruption/#colliard-succes>

COLLIARD sous pression par l'Avocat André CLERC

Anne COLLIARD avait eu maille à partir avec l'Avocat fribourgeois André CLERC lors du procès de Paul GROSSRIEDER. André CLERC est un proche du dossier des royalties, puisqu'il a été aussi l'avocat de Joseph FERRAYÉ. C'est lui qui avait confirmé que la Juge JUNOD de Genève était en possession de pièces bancaires pour un montant de USD 24 milliards depuis 1999 :

<https://swisscorruption.info/royalties/059.pdf>

Rappelons enfin dans le capharnaüm et la corruption des Procureurs fribourgeois, qu'en 12.2010, Anne COLLIARD avait été nommée **Procureure fédérale extraordinaire** dans le cadre d'une enquête contre le **Procureur du MPC Olivier THORMANN** qui avait été **son Substitut quelques années auparavant (sic !)** ... On peut se demander si le Procureur général de la Confédération de l'époque, M. Erwin BEYELER, n'avait pas cherché à étouffer la procédure contre Olivier THORMANN...

<https://swisscorruption.info/mpc/#procs>

Raphaël BOURQUIN

Les plaintes à l'encontre de Raphaël BOURQUIN ne se comptent plus... Ses VICTIMES : Daniel CONUS, Jean-Daniel MÉRINAT, Marc-Etienne BURDET.

BOURQUIN ne s'embarrasse pas de principe. S'il veut satisfaire ses petits copains, il a pour habitude récurrente de condamner ses Victimes, sans JAMAIS les avoir entendues. C'est le cas des trois Victimes précitées, qui ont écopé de privation de liberté dans certaines procédures.

On comprend ainsi mieux pourquoi les Député(e) du Grand Conseil ont nommé Raphaël BOURQUIN au poste de Procureur général du Canton de Fribourg. Il mettra toute son énergie pour couvrir les crimes de ses paires, quoi qu'il en coûte aux Victimes.

Mais que les BOURREAUX qui l'ont élu prennent bien conscience d'une chose : le boomerang finit toujours par revenir à celui qui l'a envoyé et ce jour-là des responsabilités civiles gigantesques vont devoir être assumées.

Conclusion :

Les membres du Pouvoir législatif doivent être conscients que nous ne sommes pas dupes et que nous regrettons vivement qu'ils n'aient pas choisi **l'opportunité de mettre en place un Procureur général qui aurait pu être crédible et respecté.**

Montrer la volonté de poursuivre des activités CRIMINELLES et contraires au Droit en élisant un Procureur général qui a fait ses preuves dans **la médiocrité et la violation de ses Devoirs de fonction, par un comportement de renégat**, ne fait que confirmer que le Peuple souverain aurait tort de faire confiance à ses élus et que ce serait même suicidaire. Les Citoyens savent aujourd'hui qui vous êtes et l'élection des Magistrats par les Partis politiques met en évidence la disparition de l'État de Droit, de la Liberté d'expression et de la Démocratie au profit d'une Oligarchie d'escrocs, de petits copains et de blanchisseurs d'argent.

Fait à Vuadens, le 22 mai 2025

Daniel Conus


Copies : M. Hugo CLÉMENT Journaliste, par formulaire
Ministère Public de la Confédération (Allseas)
La Liberté
Conseil d'État fribourgeois
À qui de droit